

Projet présenté par le Conseil d'Etat

Date de dépôt : 30 avril 2014

Projet de loi

approuvant le rapport de gestion des Services industriels de Genève pour l'année 2013

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève,
vu l'article 60 de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat, du 4 octobre 2013;
vu l'article 37, lettre b, de la loi sur l'organisation des Services industriels de Genève, du 5 octobre 1973;
vu l'article 20 du règlement sur l'établissement des états financiers, du 6 novembre 2013;
vu le rapport de gestion/rapport d'activité des Service industriels de Genève pour l'année 2013;
vu la décision du conseil d'administration des Services industriels de Genève du 18 mars 2014,
décrète ce qui suit :

Article unique Rapport de gestion

Le rapport de gestion des Services industriels de Genève pour l'année 2013 est approuvé.

Certifié conforme

La chancelière d'Etat : Anja WYDEN GUELPA

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les Députés,

Le projet de loi qui vous est présenté vise à approuver le rapport de gestion des Services industriels de Genève (SIG) pour l'exercice 2013. Celui-ci a été adopté le 18 mars 2014 par le conseil d'administration des SIG.

1. Contexte

Mission des SIG

Conformément à la loi sur l'organisation des Services industriels de Genève, du 5 octobre 1973 (L 2 35, LSIG), les SIG ont pour but la fourniture de l'eau, du gaz, de l'électricité, de l'énergie thermique, le traitement des déchets et l'évacuation et traitement des eaux usées. Ils peuvent également fournir des prestations et services en matière de télécommunications, dans les limites fixées par la loi. Au-delà de ces prestations, la loi sur l'énergie, du 18 septembre 1986 (L 2 30, LEn), et le règlement d'application de la loi sur l'énergie, du 31 août 1988 (L 2 30.01, REn), prescrivent aux SIG une participation active à la mise en œuvre de la politique énergétique du canton, notamment s'agissant de la conception générale de l'énergie, de la planification énergétique et du développement des énergies renouvelables. Les SIG sont également liés par la politique énergétique fixée par l'article 167 de la Constitution genevoise, qui repose sur un approvisionnement en énergies, la réalisation d'économies d'énergie, le développement prioritaire des énergies renouvelables et indigènes, le respect de l'environnement et l'encouragement de la recherche dans ces domaines.

Stratégie énergétique

Suite aux décisions prises en 2011 par le Conseil fédéral et le Parlement de sortir progressivement du nucléaire, des solutions de substitution doivent être mises en œuvre. Actuellement en discussion devant le Parlement fédéral, le projet de loi du Conseil fédéral concernant le premier paquet de mesures de la stratégie énergétique 2050 vise à restructurer par étapes l'approvisionnement énergétique du pays d'ici 2050, notamment en réduisant la consommation d'énergie et en développant les énergies renouvelables. Sur le plan cantonal, le Conseil d'Etat a validé en mai 2013 la conception générale de l'énergie 2013 et a déposé un projet de loi auprès du Grand

Conseil. Cette conception générale de l'énergie fixe des objectifs énergétiques ambitieux pour 2020 et 2035, en adéquation avec la stratégie énergétique 2050 du Conseil fédéral.

Ouverture du marché de l'électricité

Depuis 2009, le cadre légal du marché de l'électricité en Suisse est défini par la loi fédérale sur l'approvisionnement en électricité (LApEl, RS 734.7) et son ordonnance d'application (OApEl, RS 734.71), par les directives et décisions du régulateur, à savoir la commission fédérale de l'électricité (ElCom) et, subsidiairement, par les directives et recommandations de la branche électrique, soit l'association des entreprises électriques suisses (AES). Après l'ouverture partielle du marché en 2009 pour les clients « éligibles » (consommation d'électricité dépassant les 100 000 kWh/an), la seconde étape, qui vise une ouverture généralisée du marché et était initialement prévue en 2014, pourrait intervenir en 2018.

Les tarifs pratiqués par les SIG en matière d'électricité sont surveillés par l'ElCom, qui exerce un contrôle annuel sur les comptes du secteur électricité des SIG. Le différentiel entre les revenus effectifs et les revenus autorisés par le régulateur pour couvrir les coûts est comptabilisé au bilan de l'exercice dans le fonds de péréquation pluri-annuel (FPPA). Selon les directives de l'ElCom, ces différences (positives ou négatives) doivent être prises en compte pour des futures adaptations tarifaires. En 2013, les tarifs de l'électricité ont diminué en moyenne de -2,86% par rapport au niveau de 2012.

Ouverture du marché du gaz

Le marché suisse du gaz est partiellement ouvert depuis 2012 suite à la signature d'une convention entre la branche gazière et les consommateurs industriels. Cette convention constitue une ouverture autorégulée de l'industrie gazière, qui fait l'objet d'un examen attentif de l'office fédéral de l'énergie (OFEN), de la surveillance des prix et de la commission de la concurrence. Les clients concernés par cette ouverture (ci-après « clients éligibles ») sont les clients dont les débits de raccordements sont supérieurs à 2.2 MW et pour lesquels le gaz est principalement destiné à un usage industriel.

2. Faits marquants 2013

Gouvernance des SIG

L'année 2013 a été marquée par la mise en lumière de difficultés dans la gouvernance de l'entreprise, notamment concernant l'éolien jurassien, qui ont entraîné la démission du directeur général. Ces récents événements ne doivent pas remettre en cause le bien-fondé de la stratégie globale de

l'entreprise, mais ouvrent un certain nombre de questions en matière de gouvernance de l'entreprise. Des audits ont été lancés par le conseil d'administration dans les secteurs en développement de l'entreprise et seront finalisés en 2014. Un nouveau directeur général a par ailleurs été nommé et est entré en fonction le 1^{er} avril 2014.

Au niveau des différentes prestations délivrées par les SIG, les faits marquants 2013 peuvent être exposés comme suit :

Electricité

Dans un contexte de prix de marché de l'électricité baissier, les tarifs de la composante énergie ont connu une baisse au 1^{er} janvier 2013. Globalement, les clients genevois sont restés fidèles aux SIG, puisque seulement 5% des volumes consommés par des « clients éligibles » sont passés à la concurrence. La tendance est toutefois à une pression concurrentielle accrue. La consommation d'électricité sur le canton poursuit sa tendance à la baisse et a diminué de 1,3% par rapport à 2012.

Les différentes actions proposées par le programme éco21 depuis son lancement ont permis d'économiser l'équivalent de 73,5 GWh d'électricité par an, soit l'équivalent de la consommation d'environ 25 000 ménages. En outre, dans le cadre du programme ambition Négawatt, plus de 70 grands consommateurs genevois sont engagés et bénéficient d'un accompagnement personnalisé dans leur démarche de gestion énergétique et de réduction de leur consommation d'électricité et de chaleur. Le lancement du bonus aux économies d'énergies contribue également pour environ 5,5 GWh par an à la maîtrise de la consommation d'électricité sur le canton.

Les investissements sur le réseau électricité marquent un certain fléchissement en 2013 à 45,9 millions de francs, par rapport à 61,3 millions de francs en 2012. Les raisons principales de cette baisse sont, d'une part, le décalage de projets d'ouvrages haute tension sur 2014 – 2015 (rénovation de la ligne souterraine Foretaille-Chêne pour mieux coïncider avec des travaux de tiers et rénovation du poste du Stand suite à la prolongation des études tenant compte de la complexité du site) et, d'autre part, la baisse du nombre de projets de tiers sur le canton dont les SIG dépendent pour réaliser leurs propres investissements, ainsi que la baisse des coûts de génie civil.

Ce niveau d'investissements relativement bas par rapport aux dernières années n'a en revanche pas d'influence sur la qualité du réseau, dont la performance (temps d'interruption) demeure très bonne.

La quantité de production propre d'énergie hydraulique des SIG a été plus élevée qu'en 2012 de 13,7%, contribuant à la diminution du coût moyen de l'électricité. Le développement de la production solaire s'est poursuivi et

1,2 MW (megawatt) ont été installés en 2013 par les SIG. Le total des MW installés sur le canton est de 27 MW à fin 2013 (soit l'équivalent de la consommation d'environ 9 000 ménages).

La forte baisse des prix de marché de gros de l'électricité a conduit à une réévaluation à la baisse de la participation des SIG dans EDH. De plus, l'engagement dans les projets éoliens a été réapprécié, occasionnant une dépréciation de la valeur de participations et de prêts (voir également le projet de loi approuvant les états financiers consolidés des SIG pour l'année 2013).

Gaz

Dans un contexte de marché de plus en plus concurrentiel, les SIG n'ont pas connu de perte de « clients éligibles » en 2013. La part de marché des SIG dans le secteur thermique (gaz et chaleur) a augmenté pour atteindre 57%. Les tarifs 2013 sont restés inchangés. L'année 2013 a été marquée par une forte consommation de gaz durant les deux premiers trimestres, conséquence d'un hiver rigoureux et long. A noter également le lancement de la gamme SIG Vitale Gaz, qui a connu un succès supérieur aux attentes puisque plus de 95% des volumes vendus sont désormais certifiés (bleu ou vert). Le programme éco21 a pu couvrir les besoins en certificats CO₂ pour la gamme SIG Vitale vert, en permettant de réaliser les économies d'énergies correspondantes.

Thermique

Les ventes de chaleur ont connu un record en 2013 en raison, comme pour le gaz, d'un climat relativement froid durant le premier semestre, mais également grâce à la mise en service de nouveaux raccordements pour une puissance de 16 MW. Le développement du réseau se poursuit tant en réalisation (Vieusseux-Tourelles-Lehmann, Chapelle-les-Sciens) qu'en études (GeniLac, Gradelle, Les Vergers et CADéco Jonction). Dans le cadre du programme Géothermie 2020, une convention a été signée entre l'Etat et les SIG. La phase de prospection se poursuit.

Environnement (eau potable, eaux usées, valorisation des déchets)

L'année 2013 a été marquée par une baisse de la consommation d'eau potable de 3,1% et par la pose de la conduite d'eau potable « Prieuré – Arquebuse » dont la fin des travaux de raccordement est prévue au printemps 2014. Il convient de souligner l'approbation par le Grand Conseil du projet de loi modifiant le financement de l'assainissement des eaux usées, qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2015 et la décision du Conseil d'Etat du 26 juin 2013 de remplacer l'usine d'incinération et de valorisation des déchets des Cheneviers à l'horizon 2022.

Télécommunications

L'année 2013 a vu la poursuite du déploiement du réseau de fibre optique « Fiber to the home » (FTTH), notamment dans les zones de Meyrin, Grand-Saconnex et Trois-Chêne. Plus de la moitié de la population genevoise est désormais raccordable, avec un objectif de 80% de desserte à fin 2016, soit 130'000 foyers et petites entreprises connectées. Les SIG ont signé, en février 2013, un contrat de collaboration avec Sunrise pour l'utilisation, à des fins commerciales, du réseau FTTH des SIG. Le décalage dans le temps de la commercialisation de produits sur le réseau de fibre optique (FTTH) a occasionné une dépréciation partielle de l'actif au 31 décembre 2013 d'un montant de 45 millions de francs (voir également le projet de loi approuvant les états financiers consolidés des Services industriels de Genève pour l'année 2013).

3. Résultats financiers

Compte de résultat opérationnel

L'année 2013 se boucle par un résultat d'exploitation opérationnel positif de 83,5 millions de francs hors redevance extraordinaire et consolidation et de 140,3 millions de francs en tenant compte du remboursement de la redevance extraordinaire versée à l'Etat en 2012 (56,8 millions de francs). En plus de ce remboursement, l'année 2013 a été marquée par une hausse importante des amortissements dans les secteurs eaux usées et valorisation des déchets, par la baisse des tarifs de l'électricité (composante « énergie »), par la maîtrise des charges d'exploitation et par un niveau d'investissements relativement bas par rapport aux trois dernières années.

Le tableau ci-dessous montre le résultat opérationnel des comptes individuels des SIG. L'impact de la consolidation est traité aux deux dernières lignes.

(millions de francs)	Réel 2012	Budget 2013	Réel 2013
Produits	1'076,4	1'035,4	1'038,3
Achats d'énergies	416,4	415,3	423,2
Charges d'exploitation ¹	371,0	363,8	363,1
Amortissements	118,7	109,1	130,0
Charges financières et redevances	41,6	56,8	38,5
Résultat net (hors redevance extra)	128,8	90,4	83,5

Redevance extraordinaire	56,8	33,6	-56,8
Résultat net opérationnel	72,0	56,7	140,3
Consolidation, dépréciations et variations de provisions	-159,5		-99,6
Résultat net consolidé	-87,5		40,8

¹Y compris engagement de retraite et production immobilisée et stockée

Investissements nets	231,2	248,3	169,4
Effectifs (Equivalents plein temps)	1'615,2	1'645,0	1'612,3

Commentaires

Les produits sont globalement en ligne avec le budget. Les effets climatiques ont entraîné une augmentation du chiffre d'affaires pour le gaz alors que l'effet est inverse pour les ventes d'eau potable et d'eaux usées. La baisse par rapport à 2012 est principalement due à la baisse des tarifs de l'électricité et à la pression accrue sur les prestations en concurrence. Le fonds de péréquation pluriannuel « électricité » (FPPA) a été alimenté de 2.7 millions de francs, en raison notamment de conditions d'approvisionnement en énergie électrique sur les marchés plus favorables que prévues. Le FPPA cumulé se monte à 55 millions de francs à fin 2013 (48 millions de francs pour l'énergie, -1 million de francs pour l'utilisation du réseau et 8 millions de francs pour les prestations pour les collectivités publiques).

Les achats d'énergies (essentiellement achat de gaz et d'électricité) sont stables. Néanmoins, la baisse du coût moyen d'approvisionnement en électricité compense la hausse des achats de gaz conséquence de la forte consommation en 2013.

Les charges d'exploitation sont maîtrisées et sont en ligne avec le budget. Les effectifs sont au niveau de 2012, au-dessous de ce qui avait été prévu au budget.

Les amortissements sont en forte hausse en 2013 par rapport aux comptes 2012 et au budget 2013, essentiellement en raison d'une réévaluation des durées d'amortissement pour les ouvrages dans les secteurs des eaux usées (selon la recommandation de la Surveillance des prix à Berne) et de la valorisation des déchets (fin de vie de l'usine actuelle des Cheneviers anticipée et programmée pour 2022).

Les charges financières sont influencées positivement par un taux d'intérêt de la dette des SIG toujours bas à 1,6%. Les dividendes reçus se montent à 47,3 millions de francs, dont 39 millions de EOSH et 7,5 millions de EDH.

Les redevances versées aux collectivités publiques ont atteint 78 millions de francs en 2013, montant duquel est déduit le remboursement de la redevance extraordinaire versé à l'Etat en 2012 de 56,8 millions de francs. Le montant net total des redevances s'élève donc à 20,9 millions de francs en 2013. Le budget net des SIG prenait en compte un versement de 33,6 millions de francs à titre de redevance extraordinaire qui n'a pas eu lieu suite à l'arrêt du Tribunal fédéral.

Durant l'exercice 2013, les contributions des SIG aux collectivités publiques se décomposent comme suit :

<i>En millions de francs</i>	Etat de Genève	Ville de Genève	Autres commun	Confédération	Autres	Total
1) Redevances pour l'utilisation du domaine public (ordinaires)	8	11	14			33
2) Fonds énergie des collectivités publiques	4					4
3) Redevances réglementaires à l'Etat en matière de droit d'eau	7 *					7
4) Redevances hydrauliques	7					7
5) Nouvelles énergies renouvelables				13		13
6) Subventions et autres redevances	13		0	-4	5	14
Total hors redevance extraordinaire	39	11	14	9	5	78
7) Redevance extraordinaire	-57					-57
Total des redevances aux collectivités publiques	-18	11	14	9	5	21

* dont 2.6 millions de francs de redevances versées par des filiales SIG

1) Le montant de la redevance pour l'utilisation du domaine public annuelle due à l'Etat, à la ville de Genève et aux communes est déterminé conformément à l'article 32, alinéas 2 et 3 de la loi sur l'organisation des Services industriels de Genève du 5 octobre 1973 (L 2 35, LSIG). La redevance représente 5% pour l'Etat et 15% pour les communes des recettes brutes pour l'utilisation du réseau électrique sur leur territoire, pendant l'exercice annuel considéré.

- 2) *Le fonds énergie des collectivités publiques est constitué conformément à l'article 31, alinéas 3 et 4 LSIG. 10% du produit facturé (eaux, gaz et électricité) à l'Etat, à la ville de Genève et aux communes genevoises sont attribués au fonds énergie des collectivités publiques. Ce fonds est destiné au développement des énergies renouvelables et aux mesures d'économies d'énergie.*
- 3) *L'Etat perçoit des redevances en matière de droit d'eau, conformément à l'article 33 de la loi sur les eaux, du 5 juillet 1961 (L 2 05), et aux articles 22 et suivants du règlement sur l'utilisation des eaux superficielles et souterraines, du 15 septembre 2010 (L 2 05.04).*
- 4) *L'Etat perçoit des redevances annuelles pour l'utilisation de l'eau comme force motrice, conformément aux articles 49 et suivants de la loi fédérale sur l'utilisation des forces hydrauliques, du 22 décembre 1916, et au règlement du Conseil fédéral concernant le calcul des redevances en matière de droit d'eau, du 12 février 1918. Depuis le 1^{er} janvier 2011, ces redevances s'élèvent à 100 F par kW. Entre le 1^{er} mai 1987 et le 31 décembre 2010, elles s'élevaient à 80 F par kW.*
- 5) *Conformément à l'article 15b de la loi fédérale sur l'énergie (RS 730.0), la société nationale du réseau de transport (Swissgrid) perçoit un supplément sur les coûts de transport des réseaux à très haute tension pour financer notamment les coûts mutualisés au niveau national, non couverts par les prix du marché, et qui sont supportés par les gestionnaires de réseau pour la prise en charge d'électricité de sources renouvelables.*
- 6) *Ce point du tableau ci-dessus intègre principalement les redevances versées à l'Etat pour le financement du réseau secondaire de collecte des eaux usées (13 millions de francs), les incitations financières dans le cadre du programme d'économies d'énergie (4 millions de francs), la gratuité du traitement des déchets pour les œuvres caritatives (1 million de francs) et le remboursement par Swissgrid du trop payé pour le financement des services-système généraux (SDL) aux centrales de production électrique de plus de 50 MW (-4 millions de francs).*
- 7) *Redevance extraordinaire perçue en 2012 et remboursée en 2013 suite à un arrêt du Tribunal fédéral.*

L'exercice 2013 a dégagé du compte de résultat opérationnel une capacité d'autofinancement de 270,4 millions de francs, qui a permis de couvrir les d'investissements nets totalisant 169,4 millions de francs.

Les investissements opérationnels bruts et les investissements financiers se sont élevés à 208 millions de francs en 2013 (255,9 millions de francs en 2012). La baisse des investissements par rapport aux années précédentes est visible dans la plupart des activités. Les causes sont principalement des décalages temporels de certains projets comme FTTH, la rénovation du poste électrique haute tension du Stand, la nouvelle STEP de Chancy. Cette situation n'a pas d'influence sur la qualité des réseaux de distribution de fluides, qui reste élevée.

Les investissements les plus importants ont été consentis pour :

- le renouvellement et l'extension des réseaux d'électricité, d'eau et de gaz;
- le développement du réseau de chauffage à distance;
- le développement du projet « Fiber to the home » (FTTH), à savoir le raccordement des clients particuliers au réseau de fibre optique.

Les investissements financiers se sont élevés à 2,2 millions de francs en 2013, par rapport à 18,1 millions de francs en 2012. Les engagements dans les projets éoliens ont été réappréciés suite notamment à de nouvelles informations financières et techniques issues des audits menés courant 2013, qui concluent à des délais de réalisation plus lointains et des prévisions de productibles plus réduites. Cette situation a conduit à une dépréciation de la valeur de participations et de prêts et à la constitution d'une provision pour un total de 71 millions de francs dans le domaine de l'éolien. La forte baisse des prix de marché de gros de l'électricité a par ailleurs conduit à une réévaluation à la baisse de la participation des SIG dans EDH de 70 millions de francs.

La contribution dans la société Swisspower Renewables de 10 millions de francs prévue au budget 2013 des SIG a été décalée sur 2014, les acquisitions de parcs par cette entreprise ayant été reportés en 2014.

4. Conclusions

Le résultat net opérationnel 2013 des SIG reste positif, même si l'on ne tient pas compte du remboursement de la redevance extraordinaire versée à l'Etat. Le résultat est toutefois inférieur à 2012 dans la plupart des activités. Cette baisse est due à une pression accrue des régulateurs et de la concurrence dans les secteurs électricité et gaz ainsi qu'à une hausse des coûts (amortissements et hausse de la charge en pollution à traiter) et à une baisse des volumes dans les secteurs eaux usées et valorisation des déchets. Des adaptations tarifaires sont prévues en 2015 pour les secteurs des eaux usées et en 2014 pour la valorisation des déchets.

La situation financière des SIG devra continuer à être suivie avec attention quant à l'adéquation entre la capacité d'autofinancement de l'entreprise et ses besoins en financement, compte tenu de la recapitalisation de la caisse de prévoyance et des importants investissements prévus ces prochaines années dans les domaines des réseaux, de la fibre optique, de l'énergie thermique, de la géothermie et des autres énergies renouvelables.

Sur le plan de la gouvernance, les divers audits lancés par le conseil d'administration et la stratégie des SIG en matière de nouvelles énergies renouvelables doivent être finalisés en 2014, année qui verra également le renouvellement du conseil d'administration.

Le rapport annuel de gestion et le rapport de développement durable rendent compte de manière détaillée du résultat de l'exercice et de la vie de l'entreprise durant celui-ci et toutes explications complémentaires éventuelles ne manqueront pas d'être données en commission.

Au bénéfice de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les Députés, de réserver un bon accueil au présent projet de loi.

Annexe :

Rapport de gestion 2013 des SIG

Rapport de gestion 2013

Services Industriels de Genève

Version approuvée

Document confidentiel



Table des matières

Commentaires généraux	2
Compte de résultat SIG	3
Compte de résultat opérationnel SIG	4
Investissements	6
Effectifs	8

Commentaires généraux

Effet des normes IFRS

Le compte de résultat analytique ne tient pas compte des éléments suivants figurant dans le compte de résultat consolidé des états financiers :

1. Juste valeur de certains contrats de couverture en électricité (IAS 39);
2. Consolidation par intégration globale des filiales (SFMCP, Securelec GE, Compagnie Luminotechnique, Verrivent, TourNEvent, Windpark Jaunpass, Cadiom et SIG (France));
3. Consolidation par mise en équivalence (EOS Holding, , Gaznat, Swisspower, Swisspower Renewables, Swisswinds development, ennova, Grandsonnaz, Moutier, Droit, Romont, Boveresse, Swchängimatt, St-Brais, Delémont, EssairVent, San Gottardo, Burg, CGC Holding, Swiss Fibre net et Securelec VD);
4. Consolidation des entreprises communes (Gries Wind et PôleBio Energies).

Modifications du résultat :

(en MCHF)	2012	2013
Résultat net opérationnel SIG	72.0	140.3
Impact de l'application de la norme IAS 19 révisée au 01.01.2013	-16.2	
Dissolution provision participation frais assurance maladie des retraités (voir note 20)		58.2
Changement du plan CAP (voir note 21)		39.9
IFRS Complément engagement retraite (voir note 6)		-12.4
Vente d'actions EOSH (voir note 10)		75.9
Retraitement conso résultat cession titres EOSH (voir note 6)		-71.7
Dépréciations et provisions y relatives (voir notes 8, 10, 11 et 26)		-187.9
Actualisation des prêts		-3.9
IFRS Variation juste valeur des instruments financiers dérivés (voir note 6)	5.5	-1.6
Résultat net SIG avant la contribution des sociétés consolidées	61.3	36.8
Résultat des filiales	4.5	2.7
Retraitement des dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	-46.9	-54.5
Part au résultat des sociétés consolidées par mise en équivalence *	-106.4	55.8
Résultat net consolidé SIG	-87.5	40.8

* hors dépréciations, déjà incluses dans "dépréciations et provisions y relatives"

La présentation des états financiers diffère du compte de résultat opérationnel.

Les deux documents visent des objectifs différents :

Etats financiers :	Application des normes IFRS/IAS garantissant la transparence financière vis-à-vis du public en fournissant une base comparable pour les analystes.
Compte de résultat opérationnel :	Analyse de l'évolution de chaque unité d'affaires de l'entreprise, permet une comparaison avec le budget

Compte de résultat opérationnel SIG

(MCHF)	Réel 2012	Budget 2013	Réel 2013	Ecart Réel/ Budget 2013*	Ecart Réel 2013 / 2012*
Produits	1'076.4	1'035.4	1'038.3	2.9	-38.1
Produits hors FPPA	1'055.7	1'027.8	1'041.1	13.3	-14.6
Produits des Fluides	920.2	892.8	913.0	20.2	-7.1
Produits Eau	94.5	94.7	92.3	-2.5	-2.2
Produits Eaux usées	84.5	83.6	82.2	-1.4	-2.3
Produits Gaz	212.9	209.7	235.1	25.4	22.1
Produits Thermiques	31.8	38.5	38.0	-0.4	6.2
Produits Autres énergies	0.1	0.6	0.1	-0.5	0.0
Produits Electricité	496.4	465.8	465.5	-0.3	-30.9
Produits Télécom	24.3	26.2	23.0	-3.2	-1.4
Produits Traitements des déchets	60.8	56.0	58.5	2.5	-2.3
Autres produits d'exploitation	18.0	18.7	17.5	-1.2	-0.5
Produits des PTS	32.2	34.1	29.1	-5.0	-3.1
FPPA	20.8	7.6	-2.7	-10.4	-23.5
Achats d'énergies	416.4	415.3	423.2	-7.9	-6.8
Achats de gaz	151.7	158.7	184.3	-25.6	-32.5
Achats thermiques	0.2	0.3	0.3		-0.1
Achats d'autres énergies	1.7	1.8	2.4	-0.5	-0.7
Achats d'électricité	262.8	254.5	236.3	18.2	26.5
Charges d'exploitation	368.6	374.3	373.0	1.3	-4.5
Charges du personnel	256.3	255.6	253.1	2.5	3.2
Honoraires et mandats externes	25.1	24.3	26.1	-1.8	-1.0
Fournitures et consommables	48.8	52.4	53.3	-0.9	-4.5
Frais d'évacuation des déchets	10.4	9.7	11.1	-1.4	-0.7
Communication	7.4	8.9	7.1	1.8	0.4
Frais généraux d'exploitation	20.6	23.5	22.5	1.1	-1.9
Autres charges	2.4	-10.5	-9.9	-0.6	12.3
Engagement de retraite	35.5	22.0	22.0	0.0	13.5
Production immobilisée et stockée	-33.1	-32.5	-31.9	-0.6	-1.2
Amortissements	118.7	109.1	130.0	-21.0	-11.3
Résultat opérationnel	170.4	147.2	122.0	-25.2	-48.4
Produits financiers	-60.3	-50.5	-51.4	1.0	-8.8
Charges financières	24.5	25.5	14.8	10.7	9.6
Redevances aux collectivités	134.2	115.4	18.3	97.1	115.9
Résultat net	72.0	56.7	140.3	83.6	68.4
Résultat net hors redevance extra.	128.8	90.4	83.5	-6.9	-45.3
Capacité d'autofinancement	190.7	165.8	270.4	104.6	79.7
Investissements bruts	237.8	267.7	205.8	61.9	32.0
Participations clients	-24.7	-43.4	-38.6	-4.8	14.0
Investissements financiers	18.1	24.0	2.2	21.8	15.9
Cash flow de gestion	-40.6	-82.5	100.9	183.4	141.5

Données statistiques	Réel 2012	Budget 2013	Réel 2013	Ecart Réel/ Budget 2013	Ecart Réel 2013 / 2012
<i>Effectifs (EPT)</i>	1'615.2	1'645.0	1'612.3	-32.7	-2.9

* écart + = favorable, écart - = défavorable

SIG

Faits marquants

- Baisse des tarifs régulés Energie Electricité, pour tous les profils.
- Forte baisse des prix de marché de l'électricité et activité concurrentielle accrue.
- Forte hausse des volumes vendus de gaz en 2013 (climat) et lancement de la gamme SIG Vitale Gaz.
- Approbation par le Grand Conseil du Projet de loi modifiant le Financement de l'assainissement des eaux usées (applicable aussi pour l'eau potable). Entrée en vigueur au 1.1.2015.
- Décision par le Conseil d'Etat le 26 juin 2013 de remplacer l'usine d'incinération et de valorisation des déchets des Cheneviers à l'horizon 2022.
- Poursuite du déploiement du réseau FTTH, plus de la moitié de la population genevoise peut désormais profiter des services basés sur la fibre optique. Signature en février avec Sunrise du contrat de fourniture de fibre optique FTTH.
- Poursuite des projets de réseaux thermiques, tels que Vieuxseux-Tourelles-Lehmann, Chapelle-les-Sciers. Etudes détaillées du projet Genilac.
- Niveau d'investissements relativement bas en comparaison des trois dernières années.

Résultats

Résultat net / Cash flow de gestion

Si l'on ne tient pas compte de l'impact très favorable du remboursement en 2013 de la redevance extraordinaire versée en 2012 à l'Etat, le résultat net est légèrement inférieur au Budget en raison principalement d'amortissements exceptionnels sur les activités Eaux usées et Valorisation des déchets. Les investissements sont également bien inférieurs à ce qui avait été prévu, accentuant encore l'impact positif sur le cash flow de gestion.

Produits

Globalement les produits sont en ligne avec le Budget 2013 (+0.3%). Il faut noter néanmoins :

- une croissance des produits Gaz largement supérieures aux prévisions conséquence climatique de l'hiver 2013 relativement long et froid (volumes distribués +9.2% par rapport à 2012, +8.3% par rapport au Budget).
- une baisse des produits de la distribution d'Eau potable et du traitement des Eaux usées en raison principalement d'une consommation d'eau potable plus faible que prévue (-3.1% par rapport à 2012, -2.7% par rapport au Budget).
- les produits Telecom et Services sont également inférieurs aux prévisions (démarrage de FTTH, impact conjoncturel défavorable sur les ventes Telecom B2B, retard sur la commercialisation de solutions énergétiques, concurrence accrue sur le marché de l'éclairage public)
- les produits « électricité » hors FPPA sont en ligne avec le Budget. La consommation sur le territoire de Genève a été inférieure de 1.3% à l'année 2012 et de 0.9% par rapport au Budget.

En raison principalement de coûts d'approvisionnement plus favorables que prévu, le fonds de péréquation pluriannuel « électricité » (FPPA) a été alimenté de 2.7 MCHF alors que le Budget prévoyait une dissolution de 7.6 MCHF. Le FPPA cumulé se monte à 55 MCHF à fin 2013 (48 MCHF pour l'énergie, -1 MCHF pour l'utilisation du réseau et 8 MCHF pour les PCP).

Achats d'énergies

Les achats de gaz sont supérieurs aux prévisions en raison de volumes distribués plus élevés. Les achats d'électricité sont en revanche en dessous du Budget, le coût moyen d'approvisionnement étant inférieur de 7.3% à 8.43 cts/kWh principalement grâce à la production hydraulique très élevée constatée durant les mois d'hiver, au taux de change CHF/€ plus favorable que prévu ainsi qu'au remboursement de Swissgrid concernant les services-système.

Effectifs, Charges d'exploitation, autres charges

L'effectif moyen SIG est bien en dessous du Budget à 1612.3 EPT (-32.7) et même en légère baisse par rapport à 2012. Les charges d'exploitation et les autres charges sont en ligne avec le Budget.

Amortissements

Les amortissements sont en forte hausse en 2013. L'écart par rapport au Budget s'explique principalement par une réévaluation des durées d'amortissement pour les ouvrages Eaux usées (selon la recommandation de la Surveillance des prix à Berne) et Valorisation des déchets afin de respecter l'objectif d'arriver à une valeur résiduelle de l'usine des Cheneviers actuelle de 0 à sa fin de vie programmée, soit en 2022.

Charges et produits financiers

Les charges financières sont largement en dessous du Budget en raison d'une part d'un intérêt moyen de 1.6% contre un Budget de 2.1% et d'autre part de charges financières diverses surévaluées au Budget.

Redevances

L'écart favorable sur les redevances provient principalement du remboursement par l'état de la redevance extraordinaire versée en 2012 (56.8 MCHF) alors que le Budget comprenait un versement complémentaire de SIG de 33.6 MCHF pour 2013. A noter également le remboursement par Swissgrid du trop payé pour le financement des services-système généraux (SDL) aux centrales > 50 MW (3.7 MCHF) et des incitations financières (ÉCO21 inférieures aux prévisions.

Investissements

Le niveau des investissements 2013 est bien au dessous de ce qui avait été budgété. Comme le montre le tableau des investissements, presque toutes les activités présentent un écart négatif. Les causes sont essentiellement liées à des décalages dans le temps, à un ralentissement des travaux dans le canton dont l'impact se fait sentir sur les investissements dans le réseau électricité mais également à un frein dans les investissements NER.

Investissements SIG

(MCHF)	Réel 2012	Budget 2013	Réel 2013	Ecart Réel/ Budget 2013	Ecart Réel 2013 / 2012
Investissements SIG	231.2	248.3	169.4	-78.9	-61.8
Investissements opérationnels nets	213.1	224.3	167.2	-57.1	-45.9
Investissements opérationnels bruts	237.8	267.7	205.8	-61.9	-32.0
Participations clients	-24.7	-43.4	-38.6	4.8	-14.0
Inv op Distribution Electricité	46.0	45.1	32.4	-12.6	-13.6
Inv op bruts DIE	61.3	59.2	45.9	-13.2	-15.3
Construction Rx MT & BT	9.8	9.9	11.1	1.2	1.2
Renouvellement réseaux MT & BT	17.7	19.2	14.4	-4.8	-3.3
Poste MT/BT (yc ORNI)	6.3	6.5	6.3	-0.2	0.1
Liaison 130kV Foretaille - Chêne	0.0	5.1	0.2	-4.9	0.2
Liaison S 130 kV Praille - Milly	3.7	3.8	2.2	-1.6	-1.5
Autres Lignes 130 kV	4.9	2.0	2.6	0.6	-2.3
VERBOIS/TRANSFORMATEUR 220 kV	4.6	0.5	0.2	-0.3	-4.4
Poste du Stand, rénovation 130 et 18 kV	0.0	4.5	0.2	-4.3	0.2
Poste de Chêne, rénovation 130 et 18 kV	5.4	0.2	1.7	1.5	-3.6
Divers	8.9	7.5	7.0	-0.5	-1.9
Participations de tiers DIE	-15.2	-14.1	-13.5	0.6	1.7
Inv op Production Electricité	14.8	13.6	7.7	-5.9	-7.1
Centrales hydrauliques	7.2	4.9	3.7	-1.1	-3.5
Programme Solaire - NER	7.5	8.8	3.9	-4.8	-3.6
Inv op Distribution Gaz	15.6	12.9	11.1	-1.9	-4.5
Inv op bruts DIG	16.9	14.3	13.1	-1.2	-3.7
Réseaux Gaz naturel	6.2	6.2	5.6	-0.6	-0.7
Elimination des aciers anciens	6.8	6.5	5.4	-1.1	-1.4
Biogaz Step Aire	2.9	0.5	1.5	1.0	-1.4
Autres	0.9	1.1	0.7	-0.4	-0.2
Participations de tiers DIG	-1.3	-1.4	-2.1	-0.7	-0.8
Inv op Thermique	33.0	41.3	30.4	-10.9	-2.7
Inv op bruts Thermique	36.0	44.0	31.1	-12.9	-4.9
Raccordement Meyrin	2.4	2.5	2.7	0.2	0.3
Genève Lac-Nations	1.6	2.0	1.2	-0.8	-0.5
Réseaux Vieusseux-Tourelles - Fr. Lehmann	7.3	17.0	8.8	-8.2	1.5
GLN chaud	1.2	1.7	1.7	-0.0	0.5
AIG	0.0	2.5	0.0	-2.5	0.0
Eynard-Fatio	2.2	0.9	2.0	1.1	-0.2
La Chapelle - Les Sciez	0.5	2.0	3.6	1.6	3.1
Gradelle	0.2	6.4	0.2	-6.2	0.1
Assainissement des sous-stations CAD	0.4	2.0	1.2	-0.8	0.8
Contracting Sous-Bois	0.4	0.5	1.1	0.7	0.7
Versaix La Scie	0.0	2.0	0.1	-1.9	0.1
Laurana	2.0	2.4	1.4	-1.0	-0.6
Divers	17.7	2.2	7.1	4.8	-10.7
Participations de tiers CAD	-3.0	-2.7	-0.7	2.0	2.3
Inv op Eau potable	25.5	21.1	22.7	1.6	-2.8
Inv op bruts EP	30.2	26.0	29.5	3.5	-0.7
Réseau & compteurs	20.8	21.8	24.7	2.9	3.9
Rempl. Conduite fonte grise	3.7	5.0	5.3	0.3	1.6
Conduite Nant d'Avril-Satigny	2.2	0.0	2.0	2.0	-0.2
Production	9.1	6.2	4.7	-1.5	-4.5
Conduite Prieuré-Arquebuse	5.9	0.8	2.6	1.8	-3.3
Biens d'exploitation	0.2	0.2	0.1	-0.0	-0.1
Non matérialisation	0.0	-2.2	0.0	2.2	0.0
Participations de tiers EP	-4.7	-4.9	-6.8	-1.9	-2.2
Inv op Eaux usées	15.8	20.6	8.8	-11.8	-7.0
Inv op bruts EU	15.8	20.6	10.6	-10.0	-5.2
Stations pompage	1.9	1.4	1.2	-0.1	-0.7
STEP AIRE	4.4	6.3	4.0	-2.2	-0.4
STEP Chancy	0.6	11.0	1.9	-9.0	1.3
STEP NANT D'AISSY	0.0	0.0	2.4	2.4	2.4
Autres	8.9	2.0	1.0	-1.0	-7.9
Participations de tiers EU	0.0	0.0	-1.8	-1.8	-1.8
Inv op Valorisation des déchets	5.4	7.0	6.5	-0.5	1.1
Inv op Services Energétiques	0.4	1.0	0.1	-0.9	-0.3
Inv op Télécoms yc part. Swisscom	35.1	36.0	21.7	-14.3	-13.4
Telecom hors participations	35.5	56.3	35.3	-20.9	-0.2
Participations	-0.5	-20.3	-13.7	6.7	-13.2
Inv op Supports	21.5	25.8	25.9	0.2	4.4
Investissements dans sociétés de projet	18.1	24.0	2.2	-21.7	-15.9
Projets Eolens SIG	11.7	7.2	4.8	-2.4	-7.0
Swisspower Renewables	3.0	10.0	1.0	-9.0	-2.0
Mini-Hydraulique	0.0	3.5	0.0	-3.5	0.0
EDH	2.4	0.0	0.7	0.7	-1.6
Invest. Fin thermique	5.6	0.0	-1.0	-1.0	-6.6
Pôle Bio	0.0	5.0	0.0	-5.0	0.0
Autres	-4.6	-1.7	-3.3	-1.7	1.3

Investissements SIG

Faits marquants

- Niveau global des investissements relativement bas par rapport aux trois dernières années.
- Poursuite des grands projets de réseaux thermiques tant en réalisation qu'en études.
- Poursuite du déploiement de la fibre optique.
- Investissements limités dans les projets éoliens.
- Entrée dans le capital de Swiss Fibre Net.

Investissements

Distribution électricité : -12.6 MCHF (par rapport au Budget 2013)

Décalage des projets de rénovation de la ligne souterraine Foretaille-Chêne et du poste du Stand du fait de la prolongation jusqu'à 2014 des études technico-financières en raison de la complexité architecturale du site. Diminution des dépenses sur le réseau du fait de la baisse du nombre de projets de tiers sur le canton ainsi que de la baisse des coûts de génie civil.

Production électricité : -5.9 MCHF

Le Budget 2013 prévoyait des dépenses concernant la rationalisation des ressources énergétiques à Verbois (réalisation du refroidissement de l'usine par la nappe phréatique) et les études du projet Conflan qui n'ont pas été réalisées.

Les investissements solaires se montent à 3.9 MCHF et sont inférieurs au Budget 2013 de 4.8 MCHF. L'écart est essentiellement dû à des projets repoussés ou abandonnés sur le site SIG et à un projet 1 MW (non identifié lors de l'établissement du Budget 2013) réparti sur 2 ans. Les projets réalisés en 2013 : 3 tours du Lignon, Carouge-Tambourine, maison de retraite du Petit-Saconnex, Plan-les-Ouates Vélodrome et Carport Sous-Moulin.

Distribution gaz : - 1.9 MCHF

L'écart s'explique principalement par des retards dans l'élimination des aciers anciens (-1.2 MCHF) en raison des conditions météorologiques difficiles (froid et neige) du début d'année et du fort absentéisme enregistré par l'unité Exploitation et entretien réseaux.

Thermique : -10.9 MCHF

La phase de réalisation de certains projets a été reportée en 2014 (Gradelle, AIG, Versoix La Scie, Géothermie, etc.).

Eau potable + 1.9 MCHF

L'écart est essentiellement lié à des chantiers de renouvellement et d'extension du réseau plus nombreux que prévu, ainsi qu'à des dépenses supplémentaires survenues sur le chantier de pose de la conduite d'eau traitée reliant la station de traitement du Prieuré à la station de pompage de l'Arquebuse.

Eaux usées - 11.8 MCHF

Ecart favorable principalement en raison du décalage dans le temps des travaux de la nouvelle STEP de Chancy (calculs supplémentaires engendrés par le niveau de la nappe phréatique constaté à l'occasion des fortes pluies, -9.0 MCHF) et du fait que la rénovation de la biologie d'Aire est, à ce stade, moins chère que prévu (-1.0 MCHF).

Valorisation déchets - 0.5 MCHF

Report en 2014 de certains projets.

Services Energétiques - 0.9 MCHF

Retard pris dans la commercialisation des prestations de Solutions énergétiques dans les domaines de l'Energie Secourue et du solaire thermique

Télécom - 14.3 MCHF

L'écart est dû notamment au retard de divers chantiers par rapport à la planification du Budget (Trois Chênes Nord et Onex). Ces retards ne mettent pas en péril la livraison complète de l'ouvrage toujours prévue pour fin 2016.

Services partagés + 0.2 MCHF

En ligne avec les prévisions.

Investissements dans sociétés de projet - 21.7 MCHF

Dépenses de 1.0 MCHF sur les 10 MCHF prévus pour Swisspower Renewables, décalage sur 2014

Le Budget prévoyait une enveloppe de 3.5 MCHF pour des projets dans la mini-hydraulique, aucune dépense n'a été effectuée en 2013.

Les investissements éoliens dans les projets SIG ont été limités à 4.8 MCHF en 2013 contre un budget de 7.2 MCHF.

L'investissement prévu pour la Société Pôle Bio Energies S.A. est reportée en 2014.

Entrée dans le capital de Swiss Fibre Net (1.0 MCHF).

Effectifs (Equivalent Plein Temps)

Effectifs (EPT) - (hors apprentis)	Réal 2012	Budget 2013	Réal 2013	Ecart Réel/ Budget 2013	Ecart Réel 2013 / 2012
SIG	1'615.2	1'645.0	1'612.3	-32.7	-2.9
Direction Energie	440.2	456.4	446.0	-10.4	5.8
Etat-Major	21.8	20.4	19.6	-0.8	-2.2
Distribution Electricité	253.2	258.6	255.3	-3.4	2.1
Production Electricité	45.1	48.4	46.5	-1.8	1.4
Nouvelles Energies Renouvelables (NER)	5.4	4.6	5.5	0.9	0.1
Distribution Gaz	67.6	70.4	69.0	-1.4	1.5
Exploitation Thermique	15.3	18.0	15.4	-2.6	0.1
Télécom	31.7	36.1	34.7	-1.4	3.0
Direction Environnement	407.5	406.8	404.9	-1.9	-2.6
Etat-Major	9.4	8.4	9.8	1.4	0.3
Qualité Produits	22.1	19.2	19.5	0.3	-2.6
Eau Potable	131.7	133.0	132.7	-0.3	1.0
Eaux Usées	126.4	128.5	126.0	-2.5	-0.4
Valorisation des Déchets	117.8	117.8	117.0	-0.9	-0.8
Direction Commerciale	270.3	276.8	265.0	-11.8	-5.3
Activités Dir. Commerciale*	192.1	196.3	190.9	-5.4	-1.3
Appro-Vente Electricité	8.0	8.0	8.0	0.0	0.0
Développement Thermique	6.2	6.6	5.0	-1.6	-1.3
Services Energétiques	63.9	65.9	61.2	-4.8	-2.8
Direction Services partagés	352.6	352.6	340.0	-12.6	-12.6
Direction Ressources humaines	36.0	39.2	35.8	-3.4	-0.1
Faltière (DG/SD/FI)	108.7	116.7	120.6	3.9	11.9
Direction Générale	15.3	15.5	15.4	0.0	0.1
Direction Stratégie et Droit	28.8	36.3	36.2	-0.1	7.4
Direction Finances	64.6	65.0	69.0	4.0	4.4
Finances hors éco21	50.6	50.4	54.8	4.4	4.2
éco21	14.0	14.6	14.2	-0.4	0.2
Autres	0.0	-3.5	0.0	3.5	0.0

*Etat-major CO, Opérations clients, Relations clients, Marketing, Communication

